Qualité / Sécurité / Environnement

FORMATION AIPR – AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX « OPÉRATEUR »

Cette formation permet de sensibiliser le personnel qui réalise des interventions à proximité des réseaux.

Références

Arrêté du 22 Décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.

ORGANISATION

- **Lieux de Formation :** Toulouse, Montpellier
- **Effectif :** De 1 à 10 personnes
- Durée : 1 jour
- Délai d'accès à la formation : 1 à 3 mois

PROFILS & PRÉREQUIS

- Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin (voir liste à l'annexe 4 de l'arrêté du 15 février 2012), soit dans le cadre de travaux urgents.
- Sur tout chantier de travaux, l'ensemble des opérateurs d'engins doivent être titulaires d'une AIPR.
- Sur tout chantier de travaux urgents, l'ensemble des personnels intervenant en terrassement ou en approche des réseaux aériens doivent être titulaires de l'AIPR (jusqu'au 1er janvier 2019, il sera cependant admis qu'un seul des salariés intervenant sur un chantier de travaux urgents soit titulaire de l'AIPR).

VALIDATION & CERTIFICATION

- Attestation de compétence

MODE DE FINANCEMENT & PRIX

- Plan entreprise
- Prix : 140€

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide d'application de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux.
- S'entrainer sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux.

97% de réussite à la certification

92% de stagiaires satisfaits

CONTENU DE LA FORMATION

Contexte et réglementation

- Pourquoi l'AIPR, le contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

La mise en œuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

Travailler à proximité des réseaux

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

Validation des acquis

- Réalisation du test final

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Formation Intra Entreprise

- Dans vos locaux selon vos disponibilités

Formation Inter Entreprise

- Dans nos locaux selon nos plannings

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test final (QCM)

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Ordinateur, vidéo projecteur, présentation
- PowerPoint, tablettes, livret de formation

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le.La Coordinateur.rice de la filière : il.elle prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il.Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.
Le.La formateur.rice référent.e du dispositif : il.elle est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.
Les formateurs.rices techniques : ils.elles sont expert.e.s dans leur domaine d'intervention. Ils.Elles possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le/la référent·e handicap : Il/elle s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/

LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 12/12/2023

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 62 19 20 80

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 81 09 89 44